

# Résultats de l'évaluation de l'incidence algorithmique

Version: 0.9.1

## Détails du projet

### 1. Nom de la personne sondée

MEDOUNE BOYE

### 2. Titre du poste

Analyste économique Senior / Consultant Stratégies Opérations

### 3. Ministère

Emploi et du Développement social (Ministère de l')

### 4. Direction

Direction générale des prestations et des services intégrés (DGPSI)

### 5. Titre du projet

Classifier les demandes de révisions d'Assurance Emploi à l'aide du Machine Learning (Apprentissage Automatique)

### 6. Identifiant du projet provenant du Plan TI

N.A

### 7. Programme ministériel (Cadre ministériel des résultats)

Programme de l'Assurance-Emploi

### 8. Phase du projet

Implémentation

[ Points: 0 ]

## 9. Veuillez fournir une description du projet :

Afin de réduire l'inventaire des prestations d'Assurance-Emploi à recalculer, un modèle de Machine Learning a été utilisé à des fins de classification.

Le modèle classe les demandes en trois catégories:

Augmentation des Taux de prestations,

Diminution des Taux de prestations,

Aucun changement des Taux de prestations.

Cette classification permet au programme de clôturer les demandes qui n'ont aucun impact sur le taux de prestation des clients et permet de se concentrer sur les demandes qui ont une plus grande probabilité de changer de taux.

# Facteur opérationnel / Incidence positive

## 10. Qu'est-ce qui motive votre équipe à introduire l'automatisation dans ce processus décisionnel? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Arriéré de travail ou de cas existant

# À propos du système

## 11. Veuillez indiquer laquelle des capacités suivantes s'applique à votre système.

Génération de contenu: Analyser de vastes jeux de données pour créer des catégories, traiter, trier, personnaliser et servir un contenu spécifique destiné à des contextes particuliers.

Évaluation des risques: Analyser de volumineux jeux de données pour déterminer les tendances et recommander des mesures et, dans certains cas, déclencher la prise de mesures précises.

## **Section 1: Niveau d'incidence: 2**

Cote actuelle : 27

Cote d'incidence brute : 27

Cote d'atténuation : 27

## **Section 2: Exigences spécifiques au niveau d'incidence 2**

### **Examen par les pairs**

Au moins l'une des suivantes :

Expert qualifié d'une institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou municipale.

Membres qualifiés d'une faculté d'un établissement postsecondaire. Chercheurs qualifiés d'une organisation non gouvernementale pertinente.

Tiers fournisseur à forfait avec une spécialisation connexe.

Publication des spécifications du système décisionnel automatisé dans une revue à comité de lecture.

Un comité consultatif des données spécifié par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

### **Avis**

Avis en langage simple publié par l'entremise de tous les modes de prestation de services utilisés (Internet, en personne, par courrier, par téléphone).

## **Maillon humain de la prise de décisions**

Des décisions peuvent être prises sans participation humaine directe.

## **Exigences en matière d'explication**

En plus de toute exigence juridique applicable, s'assurer qu'une explication significative soit fournie avec toute décision qui a conduit à un refus de prestation, de service ou autre mesure réglementaire.

## **Formation**

Documents sur la conception et la fonctionnalité du système.

## **Planification des mesures d'urgence**

Aucune

## **Approbation de l'exploitation du système**

Aucune

## **Autres exigences**

La Directive sur la prise de décisions automatisée comprend également d'autres exigences qui doivent être respectées pour tous les niveaux d'incidences.

Contactez le bureau de l'AIPRP de votre établissement pour discuter de l'exigence d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée conformément à la Directive sur l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée.

# Section 3: Questions et réponses

## Section 3.1: Questions et réponses liées aux risques

### Profil de risque

**1. Le projet fait-il l'objet d'un examen public approfondi (e.g.: en raison de préoccupations liées à la protection de la vie privée) et/ou de litiges fréquents?**

Oui

[ Points: +3 ]

**2. Les clients de ce secteur d'activité sont-ils particulièrement vulnérables?**

Non

[ Points: +0 ]

**3. Les enjeux des décisions de ce programme sont-ils très élevés?**

Non

[ Points: +0 ]

**4. Ce projet aura-t-il d'importantes répercussions sur le personnel, que ce soit en termes de nombre ou de rôle?**

Non

[ Points: +0 ]

## Autorité de projet

**5. Avez-vous besoin d'une nouvelle autorisation en termes de politiques pour ce projet ?**

Non

[ Points: +0 ]

## À propos de l'algorithme

**6. L'algorithme utilisé sera un secret (commercial)**

Non

[ Points: +0 ]

**7. Le processus algorithmique sera difficile à interpréter ou à expliquer**

Non

[ Points: +0 ]

## À propos de la décision

**8. La décision s'applique-t-elle à l'une ou l'autre des catégories ci-dessous (\*Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :**

Aide sociales (assurance-emploi, demandes de prestations d'invalidité, etc.)

[ Points: +1 ]

## Évaluation de l'incidence

**9. Le système sera-t-il seulement utilisé pour aider un décideur?**

Non

[ Points: +0 ]

**10. Le système remplacera-t-il une décision qui serait autrement prise par un humain?**

Oui

[ Points: +3 ]

**11. Le système remplacera-t-il les décisions humaines qui exigent du jugement ou de la discrétion?**

Non

[ Points: +0 ]

**12. Le système est-il utilisé par une partie de l'organisation différente de celle à laquelle appartiennent ceux qui l'ont développé?**

Non

[ Points: +0 ]

**13. Les incidences découlant de la décision sont-elles réversibles?**

Réversible

[ Points: +1 ]

**14. Combien de temps les incidences de la décision dureront-elles?**

Les incidences risquent fort probablement d'être brèves

[ Points: +1 ]

**15. Veuillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

Le modèle de Machine Learning ne sera utilisé qu'une seule fois.

Le modèle va déterminer s'il est nécessaire de recalculer le taux de paiement.

Il est à noter que ces demandes sont considérées comme anciennes (2 ans et plus).

La plupart de ces demandes ne sont plus actives et leurs impacts financiers, dans le cas où ils existent, sont très faibles.

**16. Les incidences de la décision sur les droits ou libertés des personnes seront probablement les suivantes :**

Incidence faible ou nulle

[ Points: +1 ]

**17. Veuillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

Le seul impact potentiel serait un changement du taux de paiement au détriment du client ou de l'Assurance-Emploi.

**18. Les incidences de la décision sur la santé et le bien-être des personnes seront probablement les suivantes :**

Incidence faible ou nulle

[ Points: +1 ]

**19. Veuillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

Ces demandes sont considérées comme anciennes et les montants impliqués sont considérés comme étant négligeable.

**20. Les incidences de la décision sur les intérêts économiques des personnes seront probablement les suivantes :**

Incidence faible ou nulle

[ Points: +1 ]

**21. Veuillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

La probabilité qu'une prestation change de taux de paiement est très faible, environ 10%.

Les prestations qui n'ont pas de changement de taux de paiement sont détectées par le modèle avec une précision de 90%.

Le scénario le moins désiré serait de classer une prestation qui devrait revoir son taux de paiement à la hausse comme n'ayant aucun changement.



**22. Les incidences de la décision sur la pérennité d'un écosystème environnemental seront probablement les suivantes :**

Incidence faible ou nulle

[ Points: +1 ]

**23. Veuillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

N.A

## **À propos des données - A. Source des données**

**24. Le système de décision automatisé utilisera-t-il des renseignements personnels comme données d'entrée?**

Oui

[ Points: +4 ]

**25. Avez-vous vérifié que l'utilisation des renseignements personnels est limitée à ce qui est directement lié à la prestation d'un programme ou d'un service?**

Oui

[ Points: +0 ]

**26. Les renseignements personnels des individus sont-ils utilisés dans un processus décisionnel qui affecte directement ces individus?**

Oui

[ Points: +2 ]

**27. Avez-vous vérifié si le système utilise les renseignements personnels d'une manière compatible avec:**

**a) les fichiers de renseignements personnels (FRP) et évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) de vos programmes**

**ou b) les modifications prévues ou mises en œuvre des FRP ou des EFVP qui tiennent compte des nouveaux usages et processus?**

Oui

[ Points: +0 ]

**28 Quelle est la classification de sécurité la plus élevée des données d'entrée utilisées par le système? (N'en choisir qu'une seule)**

Protégé A

[ Points: +1 ]

**29. Qui contrôle les données?**

Gouvernement fédéral

[ Points: +1 ]

**30. Les données utilisées par le système proviendront-elles de plusieurs sources différentes?**

Oui

[ Points: +4 ]

**31. Le système aura-t-il besoin de données d'entrée provenant d'un appareil connecté à Internet ou à la téléphonie? (P. ex., internet des objets, un Capteur)**

Non

[ Points: +0 ]

**32. Le système interagira-t-il avec d'autres systèmes des TI?**

Non

[ Points: +0 ]

**33. Qui a recueilli les données utilisées pour préparer le système?**

Votre institution

[ Points: +1 ]

**34. Qui a recueilli les données d'entrée utilisées par le système?**

Votre institution

[ Points: +1 ]

## **À propos des données - B. Type de données**

**35. Le système exigera-t-il l'analyse de données non structurées pour faire une recommandation ou prendre une décision?**

Non

[ Points: 0 ]

## **Section 3.2: Questions et réponses liées aux mesures d'atténuation**

**1. Intervenants internes (politique et planification stratégiques, gouvernance des données, politique du programme, etc.)**

Oui

[ Points: +1 ]

**2. Quels intervenants internes avez-vous consulté?**

Gouvernance des données Services légaux

Politique du programme

Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

**3. Intervenants externes (société civile, universités, industrie, etc.)**

Non

[ Points: +0 ]

## **Élimination des risques et mesures d'atténuation - Qualité des données**

**4. Disposez-vous de processus documentés pour tester les jeux de données en fonction de biais et d'autres résultats inattendus?**

Par exemple, ceci pourrait inclure une expérience dans l'application de cadres, de méthodes, de lignes directrices ou d'outils d'évaluation.

Oui

[ Points: +2 ]

**5. Cette information est-elle publiquement disponible?**

Non

[ Points: +0 ]

**6. Avez-vous élaboré un processus permettant de documenter la façon dont les problèmes de qualité des données qui seront résolus pendant le processus de conception?**

Oui

[ Points: +1 ]

**7. Cette information est-elle publiquement disponible?**

Non

[ Points: +0 ]

**8. Avez-vous entrepris une analyse comparative entre les sexes plus des données?**

Non

[ Points: +0 ]

**9. Cette information est-elle publiquement disponible?**

Non

[ Points: +0 ]

**10. Dans votre établissement, existe-t-il des responsables de la conception, du développement, de la maintenance et de l'amélioration du système?**

Oui

[ Points: +2 ]

**11. Disposez-vous d'un processus documenté pour gérer le risque que des données périmées ou non fiables soient utilisées pour prendre une décision automatisée?**

Oui

[ Points: +2 ]

**12. Cette information est-elle publiquement disponible?**

Non

[ Points: +0 ]

**13. Les données utilisées pour ce système seront-elles affichées sur le portail du gouvernement ouvert?**

Non

[ Points: +0 ]

# Élimination des risques et mesures d'atténuation - Équité procédurale

**14. La piste de vérification permet-elle de déterminer les pouvoirs ou les pouvoirs délégués prévus par la loi?**

Oui

[ Points: +1 ]

**15. Le système fournit-il une piste de vérification qui enregistre toutes les recommandations ou décisions prises par le système?**

Oui

[ Points: +2 ]

**16. Est-ce que tous les points de décision clés peuvent être identifiés dans la piste de vérification?**

Oui

[ Points: +2 ]

**17. Est-ce que toutes les décisions clés sont liées à une législation, politique ou à une procédure pertinente?**

Non

[ Points: +0 ]

**18. Avez-vous un journal détaillant toutes les modifications apportées au modèle et au système?**

Oui

[ Points: +2 ]

**19. Est-ce que la piste de vérification indique tous les points de décision pris par le système?**

Oui

[ Points: +1 ]

**20. La piste de vérification générée par le système peut-elle être utilisée pour aider à produire une notification de la décision (y compris un énoncé des motifs ou une autre notification) au besoin?**

Non

[ Points: +0 ]

**21. La piste de vérification permet-elle de déterminer précisément quelle version du système a été utilisée pour chaque décision qu'elle appuie?**

Oui

[ Points: +2 ]

**22. La piste de vérification indique-t-elle qui est le décideur autorisé?**

Non

[ Points: +0 ]

**23. Le système est-il en mesure de justifier ses décisions ou ses recommandations au besoin?**

Non

[ Points: +0 ]

**24. Avez-vous un processus en place pour accorder, surveiller et révoquer l'autorisation d'accès au système?**

Non

[ Points: +0 ]

**25. Avez-vous un mécanisme pour recueillir les commentaires des utilisateurs du système?**

Non

[ Points: +0 ]

**26. Avez-vous un processus de recours prévu ou établi pour les clients qui souhaitent contester la décision?**

Oui

[ Points: +2 ]

**27. Le système permet-il à une personne de passer outre aux décisions du système?**

Oui

[ Points: +2 ]

**28. Avez-vous un processus en place pour consigner les cas où des dérogations ont été effectuées?**

Oui

[ Points: +1 ]

**29. Avez-vous des processus en place pour enregistrer les modifications apportées au fonctionnement ou au rendement du système?**

Non

[ Points: +0 ]

**30. Avez-vous préparé un dossier conceptuel à l'intention du Comité d'examen de l'architecture d'entreprise du gouvernement du Canada?**

Non

[ Points: +0 ]



## **Élimination des risques et mesures d'atténuation - Confidentialité**

**31. Si votre système implique l'utilisation de renseignements personnels, avez-vous entrepris une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée ou révisé une évaluation existante?**

Oui

[ Points: +1 ]

**32. Avez-vous conçu et intégré la sécurité et la confidentialité dans vos systèmes dès la phase de conception du projet?**

Oui

[ Points: +1 ]

**33. Les informations sont-elles utilisées dans un système fermé (c'est-à-dire sans connexion à Internet, Intranet ou tout autre système)?**

Oui

[ Points: +1 ]

**34. Si le partage de renseignements personnels est impliqué, un accord ou un arrangement avec des garanties appropriées a-t-il été établi?**

Oui

[ Points: +1 ]